SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2026 A 20 H 30

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier MARCEAUX, Maire.

Présents : M. Didier MARCEAUX, Mme Nadège LAGRUE, M. Madjid KHALED, Mme Sandie BONNET, M. Benoît PERRAUT, Mme Elodie RICHARD, M. Jean-Paul BAVEUX, M. Jérémy BECHE, Mme Sylvie BICHARD, Mme Emma BOULEY, M. Romuald DELARCHE, M. Patrice DEMAIZIERE, M. Jean-Jacques FEVRAT, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Fanny GENELOT, Mme Laetitia GRAPIN, M. Michel MICHAUDET, Mme Elodie PERRENOUD, M. Jean-Luc THIBERT.

Etaient absents excusés :

Quorum : Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 / en exercice : 19/ quorum : 10
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 19

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques FEVRAT
Date de la convocation : 31 août 2026
Date d'affichage des délibérations : 11 septembre 2026

Le Conseil Municipal arrête le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026 sans observation et l'adopte à l'unanimité. Le conseil procède ensuite à l'examen des questions à l'ordre du jour.

N° 073/2026- CONVENTION CADRE CDG 71

Contexte :

Le Centre de Gestion de la Saône-et-Loire assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires prévues par le Code général de la fonction publique. Notamment, il lui revient d'assurer la gestion des carrières des agents, de gérer la bourse de l'emploi ou encore d'assurer le fonctionnement des instances paritaires.

Au-delà des missions obligatoires, le CDG 71 se positionne en tant que partenaire « ressources humaines » des collectivités et établissements publics par l'exercice d'autres missions.

Celles-ci sont proposées par le CDG 71 afin de compléter son action et d'offrir aux collectivités et établissements publics un accompagnement pertinent et adapté en matière de gestion des ressources humaines.

Elles sont composées de :

- missions additionnelles sont financées par la cotisation additionnelle (cf. paragraphe 1)
- prestations facultatives font l'objet d'une tarification qui varie en fonction de leur objet (cf. paragraphe 2)

Le recours aux prestations facultatives est ouvert sur demande à toutes les collectivités et établissements du département.

Afin de formaliser le consentement à la cotisation additionnelle et l'accès aux prestations facultatives, l'adhésion fait l'objet de la conclusion d'une convention-cadre.
Le taux de la cotisation additionnelle et les tarifs des prestations facultatives sont fixés chaque année par le Conseil d'administration du CDG 71 avant le 30 novembre de l'année n pour une application à partir du 1er janvier de l'année n+1.
La convention cadre proposée a pour objet de définir les conditions d'accès aux missions proposées par le CDG 71, conformément aux articles L. 452-40 à L. 452-48 Code général de la fonction publique.

La signature vaut adhésion de principe aux conditions générales applicables à chaque mission, sans obligation de recours effectif à l'ensemble d'entre elles.

La signature de la présente convention vaut :

- Adhésion aux missions additionnelles, qui complètent les missions obligatoires, financées par la cotisation additionnelle,

- Adhésion de principe de la collectivité ou de l'établissement à l'ensemble des missions facultatives proposées par le CDG 71,

- Acceptation par la collectivité ou l'établissement de toutes les conditions générales, particulières et financières prévues pour chaque mission facultative mise en place par le CDG 71.

1) <u>Les prestations financées par cotisation additionnelle</u> (destinées aux seules collectivités affiliées) :

Le CDG 71 met à disposition de ses affiliés un socle de prestations accessibles automatiquement et financé par une cotisation additionnelle à la cotisation obligatoire.

A la date de conclusion de la présente convention, les prestations financées par la cotisation additionnelles sont les suivantes :

Thème	Activité	Descriptif
Emploi mobilité	RSU	Conseil individualisé aux collectivités pour compléter leur RSU (rapport social unique)
	GPEEC	Réalisation d'études statistiques
	Emploi	Établissement de partenariats avec France Travail, Cap emploi, missions locales notamment
		Développement de la marque employeur « Objectif Emploi »
		Aide au recrutement, sourcing, fourniture de CV notamment poste SGM (en dehors de la prestation)

	SGM	Ingénierie pour la mise en place de la formation des demandeurs d'emploi au métier de SGM + en 2025, rémunération du prestataire
		Ingénierie pour la mise en place de FOSDEM
		Mise à disposition d'outils spécifiques dans le cadre de l'animation du réseau de SGM
	Formation	Démarche QUALIOPI initiée en 2025
	Apprentissage Attractivité	Promotion de la licence professionnelle CCE proposée par l'Université de Bourgogne Franche-Comté

Santé au travail **et prévention des risques**	CMU	Réponses et conseils en matière de gestion de la maladie, des accidents…des agents territoriaux/ mise en relation des collectivités avec les médecins experts
		Organisation d'ateliers du CDG (information/formation) par les gestionnaires CMU
	Prévention	Réponses aux questions des collectivités reçues directement ou par l'intermédiaire de l'AMSL Animation d'un réseau des préventeurs, réunions d'information/formation spécifiques, veille
	Prévoyance	Ingénierie (prise en charge frais AMO) puis mise en place de convention de participation A la date du 01/01/2025 : convention de participation avec adhésion obligatoire (ingénierie, dialogue social départemental, accord collectif départemental, CPPS)
	Santé	Ingénierie (prise en charge frais AMO) puis mise en place d'une convention de participation à partir du 1er janvier 2025

Handicap et maintien **dans l'emploi**	Cellule PDP	Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle, équipe pluridisciplinaire
	Immersion	Stages en immersion inter-collectivités
	Conseil	Conseil aux collectivités sur les aides pour les aménagements de poste
	Assistance	Demandes d'aides au FIPHFP

Administration **Du personnel**	Paies	Réponses aux demandes de conseil des collectivités non adhérentes au service paye à façon
	Carrières	Mise à disposition de modèles d'arrêtés + SMD (service métiers déconcentrés)
		Communication sur les évolutions règlementaires relatives notamment aux SGM En décembre 2024 : journée d'information dédiée + rendez-vous individualisés
	Juridique	Accès au fonds documentaire des CIG Petite Couronne et CIG Grande Couronne
		Réponses et conseils juridiques sur la situation des agents contractuels
		Production de fiches pratiques
		Calcul des indemnités de licenciement
		Calcul des indemnités de rupture conventionnelle

Missions de conseil **Et d'assistance**	MPO	Médiation préalable obligatoire Participation du CDG 71 à la phase d'expérimentation du projet
	Signalement	Mise en place d'une cellule pluridisciplinaire dans le cadre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes.
Gestion des **Documents et des** **données**	RGPD	Production de fiches pratiques destinées à toutes les collectivités (adhérentes ou non à la prestation RGPD)
	Archives	Production de fiches pratiques destinées à toutes les collectivités (adhérentes ou non à la prestation Archives), projet 2026.
Autres	Communication	Site internet/ publications réseaux sociaux/ vidéo de présentation des activités/ print…
	Réseaux (Autres)	Réseau des DGS/DGA/DRH avec notamment des petits-déjeuners thématiques
		Journée des employeurs territoriaux (élus et dirigeants territoriaux)
	Apprentissage	Accueil d'alternants dans les services du CDG 71

Le CDG 71 souhaitant s'adapter constamment aux besoins des collectivités et établissement du département, les prestations détaillées dans chaque rubrique sont susceptibles d'évoluer et/ou de s'enrichir.

2) <u>Les prestations facultatives concernées :</u>

Le CDG 71 propose de nombreuses prestations facultatives aux employeurs territoriaux.

La présente convention permet, sur demande expresse de la collectivité ou de l'établissement, de faire appel aux prestations facultatives proposées par le CDG 71. Le déclenchement des différentes missions

intervient, selon les cas, par la signature d'un formulaire de demande d'adhésion ou après acceptation d'un devis proposé par le CDG 71 sur la base de la quantité à prester et des tarifs en vigueur.

A la date de conclusion de la présente convention, les missions proposées par le CDG 71 au titre de ses prestations facultatives sont les suivantes :

Thème	**Prestations**
Emploi – mobilité	Prestation de recrutement
	Agence d'intérim territorial
Santé au travail et prévention des risques	Service de santé au travail
	Prestations d'accompagnement collectif par un psychologue du travail
	Prestations d'accompagnement individuel par un psychologue du travail
	Prestation « Document unique d'évaluation des risques professionnels »
	Prestation ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection)
	Service de médecine de contrôle
	Formation premier secours en santé mentale
Administration du personnel	Gestion externalisée des paies et des indemnités
	Calcul des allocations de retour à l'emploi (ARE)
	Mise à jour du compte individuel retraite (en remplacement du QCIR)
	Simulation de calcul de pension de retraite (3 calculs maximum)
	Demande de retraite : Normale ; Progressive.
	Demande de retraite - pour invalidité ;

	- au titre de fonctionnaire handicapé.
	Demande de retraite « normale » suite à simulation (s) ou mise à jour du compte retraite réalisé(s) par le CDG et facturé(s) moins de 2 mois avant la nouvelle demande
Missions de conseil et d'assistance	Projet de territoire et Charte de gouvernance
	Projet de mandat
	Mutualisation
	Transferts de compétences
	Fusions, modifications et dissolutions d'EPCI
	Création de communes
	Projet d'administration
	Relations élus-services
	Projet de service
	Diagnostic organisationnel et réorganisation
	Enquête administrative
	Co-développement
	Organisation du temps travail
	Règlement intérieur
	Outils RH (organigramme, fiches de postes…)
	Mise en œuvre ou réforme du régime indemnitaire (RIFSEEP)
	Animation de séminaires et d'ateliers de co-construction
	Médiation à l'initiative du juge, médiation à l'initiative des parties
	Mission d'assistance et de conseil dans le cadre d'une mission de référent déontologue pour les élus
	Autres sujets
	Prestation d'accompagnement à la protection des données (incluant Délégué à la Protection des Données)

Gestion des documents et des données	Conseil en gestion des données
	Prestation d'assistance à l'archivage

Certaines prestations ci-dessus sont concernées par la signature préalable d'une **demande d'adhésion** formalisée par le **formulaire d'adhésion** figurant en **annexe** et sont régies par les **conditions particulières suivantes** :

Service de santé au travail	L'accès au service est effectif dès réception de la demande d'adhésion, la cotisation est due pour l'année entière. Engagement d'**un an** avec renouvellement par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année, sauf résiliation notifiée par lettre recommandée avant le 1er novembre de l'année n pour une date d'effet au 1er janvier de l'année n+1.
Gestion externalisée des paies et des indemnités	Toute demande d'adhésion réceptionnée avant le 15 du mois prend effet le 1er jour du troisième mois suivant sa réception. Engagement d'**un an** avec renouvellement par tacite reconduction, d'année en année, sauf demande de résiliation envoyée par lettre recommandée en respectant un délai de préavis de 1 mois minimum.
Prestation d'accompagnement à la protection des données incluant la mise à disposition d'un DPO	Demande d'adhésion réceptionnée par le CDG 71 avant le 15 du mois pour une prise d'effet le 1er du mois suivant. Engagement de **trois ans** Pas de tacite reconduction

La demande d'adhésion à tout ou partie des prestations facultatives peut intervenir au moment de la conclusion de la convention-cadre, ou à tout moment sous réserve d'un délai d'adhésion fixé par les conditions particulières ci-dessus.

Les renouvellements tacites exposés ci-dessus prennent effet **le 1er janvier de l'année civile concernée.** Ainsi, à la suite d'un renouvellement tacite, les collectivités adhérentes à ces prestations sont engagées chaque année du 1er janvier au 31 décembre.

Le CDG 71 souhaitant s'adapter constamment aux besoins des collectivités et établissement du département, les prestations détaillées dans chaque rubrique sont susceptibles d'évoluer et/ou de s'enrichir. La liste ci-dessous n'est donc pas exhaustive. Ces informations et évolutions sont consultables sur le site internet du CDG (www.cdg71.fr)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-48 ;
Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion ;
VU le projet de convention cadre destiné aux collectivités et établissements affiliées ;

CONSIDERANT la nécessité de formaliser le consentement de la commune de Saint Martin en Bresse souhaitant bénéficier des missions complémentaires facultatives proposées par le CDG 71 ;

Le rapporteur entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ADHERER** à la convention cadre du CDG 71 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention-cadre proposée par le CDG 71, tous avenants et actes subséquents ;
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget principal.

N° 074/2026 – ETAT D'ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS DE L'ANNEE 2027

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;
Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;
Exposé des motifs :

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;
- La mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

En conséquence, il invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation de l'état d'assiette des coupes puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois et des chablis.

Décision :

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues à l'aménagement, celles reportés et anticipées ;

Considérant la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 13 août 2026 pour l'exercice 2026 avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1 – **APPROUVE l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2027** pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

UG	**Programme**	**Proposition**	**Nouvelle proposition**	**Justification**	**Type de coupe**	**Surf. à Dés. (ha)**
Numéro de la parcelle	Année à laquelle la coupe est prévue	Année à laquelle la coupe est proposée	Coupe non proposée à l'état d'assiette et reportée	Raison du report de la coupe	Amélioration, préparation, régénération, irrégulier, sanitaire…	Surface à désigner par l'ONF
28	2028	2027			Amélioration conversion de TSF	1,89 ha
29	2029	2027			Amélioration conversion de TSF	1,92 ha
30	Non prévue	2027			Amélioration conversion de TSF	1,85 ha
34	2026	2027			Amélioration conversion de TSF	3,63 ha
35	2027	2027			Amélioration conversion de TSF	3,83 ha
114	2024		SUPPRESSION		Relevé de couvert	3,41 ha
115	2027		2028		Amélioration conversion de TSF	3,30 ha
121c	Non prévue	2027			Amélioration conversion de TSF	0,32 ha

Rappel des motifs de report ou suppression des coupes :

Parcelle 114 : suppression de la coupe : bloc de régénération trop important. Parcelle 113 contiguë déjà régénérée. Objectif de renouvellement à réétudier.

Parcelle 115 : report de la coupe d'amélioration afin d'étudier la possibilité d'inverser avec la parcelle 114 dans l'objectif du renouvellement de la forêt.

Parcelle 121c : ajout d'une coupe pour la gestion de la lisière avec l'étang.

2 – **DECIDE des orientations de mise en marché suivantes** :

Dénomination du chantier forestier	Produits prévus[1]	Bois façonnés			Bois sur pied		
		Vente en contrat	Vente en concurrence	Délivrance pour l'affouage	Vente en cessions aux particuliers	Vente en concurrence	Délivrance pour l'affouage
28, 29, 30, 34 et 35	**BO feuillu** **BIBE feuillu**		**x**		**x**		
121c	**BIBE feuillu**						**x**

Le technicien forestier territorial présentera les résultats de martelage permettant au maire de valider ou d'ajuster certains choix de commercialisation. En cas d'évolution de l'état sanitaire, des besoins en affouage ou une différence importante du martelage par rapport aux prévisions,

Autorise le Maire à adapter la destination des produits.

En complément, une délibération spécifique à la campagne d'affouage précisera les conditions de son organisation (arrêter le règlement et rôle d'affouage, montant de la taxe, le nom des garants, les délais de coupe).

Dans le cadre de produits façonnés proposés en vente, la commune accepte que ses bois soient regroupés avec des bois similaires provenant d'autres propriétaires et ainsi améliorer leur attractivité pour les potentiels acheteurs et maximiser sa probabilité de recette.

3 – **AUTORISE le maire à signer les documents afférents**
La présente délibération sera transmise à l'ONF.

N° 075/2026 – AFFOUAGE SUR PIED – CAMPAGNE 2026-2027

Vu le Code forestier et en particulier les articles L.112-1, L.121-1 à L.121-5, L.212-1 à L.212-4, L.214-3, L.214-5, L.243-1 à L.243-3.

Exposé des motifs :

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de Saint Martin en Bresse, d'une surface de 165,97 ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet en date du 12/02/2010. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, le technicien forestier territorial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés

pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;

- L'affouage qui fait partie intégrante de ce processus de gestion, est un héritage des pratiques communautaires de l'Ancien Régime que la commune souhaite préserver. Pour chaque coupe de la forêt communale, le conseil municipal peut décider d'affecter tout ou partie de son produit au partage en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins domestiques, et sans que ces bénéficiaires ne puissent vendre les bois qui leur ont été délivrés en nature (Articles L.243-1 du Code forestier).
- L'affouage étant partagée par foyer, seules les personnes qui occupent un logement fixe et réel dans le hameau de Perrigny sont admises à ce partage.
- La commune a fait une information auprès des habitants pour connaître les foyers souhaitant bénéficier de l'affouage durant la campagne 2026-2027.

En conséquence, il invite le Conseil municipal à délibérer sur la campagne d'affouage 2026-2027 en complément de la délibération concernant l'assiette, la dévolution et la destination des coupes.

Considérant l'aménagement en vigueur et son programme de coupes ;

Considérant le tableau d'assiette des coupes proposé par l'ONF ;

Considérant l'avis de la commission des bois et forêts formulé lors de sa réunion du 02/09/2026 ;

Considérant les délibérations sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes de l'exercice 2023 en date du 27/09/2022 et de l'exercice 2026 en date du 29/09/2025

- -

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Destine le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) des parcelles 110, 111, 112 et 118 d'une superficie cumulée de 10,45 ha à l'affouage sur pied ;
- Arrête le rôle d'affouage joint à la présente délibération ;
- Désigne comme garants :
 - BOUILLOUX Jerome,
 - MUTIN Gilles,
 - GAZON Frederic.....;
- Arrête le règlement d'affouage joint à la présente délibération ;
- Fixe le volume maximal estimé des portions à 30 stères ; ces portions étant attribuées par tirage au sort ;
- Fixe les conditions d'exploitation suivantes :
 - ⇨ L'exploitation se fera sur pied dans le respect du Cahier National des Prescriptions d'Exploitation Forestière (CNPEF).
 - ⇨ Les affouagistes se voient délivrer du taillis, des perches, des brins, de la petite futaie et des houppiers désignés par l'ONF. Des tiges nécessitant l'intervention préalable d'un professionnel pourront être abattues par la commune avant mise à disposition aux affouagistes. Elles seront dans ce cas mises à disposition sur coupe.
 - ⇨ Le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2027. Au terme de ce délai, si l'affouagiste n'a pas terminé l'exploitation de sa portion, il sera déchu des droits qui s'y rapportent (Articles L.243-1 du Code forestier).

- ⇨ Le délai d'enlèvement est fixé au 15 octobre 2027 pour permettre la sortie du bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses.
- ⇨ Les engins et matériels sont interdits hors des chemins et places de dépôt, en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements.
- ⇨ Les prescriptions particulières propres à chaque portion sont spécifiées dans le règlement d'affouage.
- ⇨ Dans le cas des futaies affouagères, la présence sur la coupe des affouagistes est interdite pendant toutes les étapes de l'exploitation des tiges vendues aux acheteurs professionnels.

- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

N° 076/2026 – REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

M. Didier MARCEAUX, Maire, expose :

- La commune a engagé, il y a maintenant plus de 1 an, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière communal de Saint Martin en Bresse conformément aux articles L.2223-17 et 18 ainsi qu'aux articles R. 2223-12 à 23 du Code général des collectivités territoriales afin que ce lieu retrouve un aspect fonctionnel, décent, à la hauteur de la mémoire de ceux qui y reposent,
- Vu les Procès-verbaux de constat de l'état d'abandon des concessions, dressés sur site, les 22 novembre 2024 et 03 juillet 2026,
- Vu la liste des concessions définitivement constatées en état d'abandon,
- Considérant que lesdites concessions ont notoirement plus de trente ans d'existence et que la dernière inhumation a plus de dix ans,
- Considérant que cette situation décèle une violation des engagements pris par les concessionnaires et/ou leurs ayants droit de maintenir la sépulture en bon état d'entretien et de solidité,
- Vu la possibilité pour la commune d'inscrire certaines de ces concessions présentant un intérêt d'art ou d'histoire dans le patrimoine communal pour ainsi les préserver de la destruction et prendre en charge leur remise en bon état de conservation ainsi que leur entretien.

Le conseil ayant délibéré et à l'unanimité, après avoir entendu le rapport de M. Le Maire, décide :

Article premier : De prononcer la reprise des concessions définitivement constatées à l'état d'abandon figurant sur la liste en annexe ci-jointe.

Article 2 : D'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal de reprise des terrains affectés aux concessions listées à l'article 1.

Article 3 : Plus aucune inhumation ne pourra avoir lieu dans les concessions reprises à compter de la présente délibération.

Article 4 : Les terrains repris, une fois libérés de tout corps, seront réattribués par la commune pour de nouvelles sépultures ou feront l'objet d'un réaménagement.

Article 5 : La présente délibération est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication. Elle sera portée à la connaissance du public, par voie d'affichage, à la mairie et au cimetière pendant un mois, transmis à la sous-préfecture de Chalon sur Saône.

Article 6 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-EN-BRESSE (71620)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 22 novembre 2024,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **03 juillet 2026 dans le cimetière de Cimetière Communal** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Terrain / N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section A - 1	20/01/1878	BOUVERET Pierre	- FAMILLE BOUVERET
1 - Section A - 3	05/05/1883	CHANUT Antoinette née FEVRE FEVRE François	- FAMILLE FEVRE/THIVOLET - FEVRE François - 1903 - FEVRE Jeanne née THIVOLET - 1913 - CHANUT Antoinette née FEVRE - 1900 - FEVRE Catherine née BOULAND - 1883
1 - Section A - 4	30/04/1883	BOURGNIER Louis-Gaspard MOREAU Marie-Perrine née BOURGNIER	- FAMILLE BOURGNIER/MOREAU - MOREAU Marie-Perrine née BOURGNIER - 1952 - BOURGNIER Rosalie - 1923 - ROYET Fanny née MOREAU - 1917 - BOURGNIER Louis-Gaspard - 1914
1 - Section A - 5	07/12/1887	RENAUD Eugène	- FAMILLE RENAUD/PICARD - RENAUD Eugénie née PICARD - 1882 - RENAUD Eugénie - 11/01/1880
1 - Section A - 6	30/10/1906	DE POULLEAU Léon	- FAMILLE POULLEAU - DE POULLEAU Maurice - 1965 - DE POULLEAU Fernande - 1950
1 - Section A - 7	07/03/1892	DE POULLEAU Léon BROSSELIN Edouard	- FAMILLE POULLEAU/BROSSELIN - POULLEAU Jacques Jean -Baptiste - 16/01/1863
1 - Section A - 10	27/06/1917	JACQUARD Clémentine	- FAMILLE JACQUARD - ABBE JACQUARD - 24/06/1917

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Parcelle / N° Concession / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section A - 20	28/06/1924	DESBOIS Françoise née BEAL	- FAMILLE DESBOIS/BEAL - BEAL Claude-Léon - 10/04/1889 - DESBOIS Léon - 28/06/1924 - DESBOIS Françoise née BEAL - 28/05/1926 - DESBOIS Jules - 25/01/1900 - BEAL Marie- Claudine - 08/01/1945 - BUISSON Marguerite - 05/04/1908
1 - Section A - 27	13/11/1941	MONIN Marie née PERNIN	- FAMILLE PERNIN/MONIN - PERNIN Francis - 1918 - MONIN Jacques - 1915 - MONIN Marie née PERNIN - 1972 - PERNIN Jeanne - 1941
1 - Section A - 39	20/11/1942	BONIN Claude	- FAMILLE BON/BONIN - BONIN Françoise née BON - 1946 - BONIN Claude - 1953
1 - Section A - 40			- ? ?
1 - Section A - 42	05/10/1908	ALEXANDRE Amélie née JAYET	- FAMILLE ALEXANDRE/JAYET - ALEXANDRE Pierre - 1901
1 - Section A - 47			- ? ?
1 - Section A - 48			- ? ?
1 - Section A - 54	17/11/1918	FEVRE François	- FAMILLE FEVRE/JOURNEAUX - FEVRE François - 17/11/1918 - JOURNEAUX Françoise - 28/08/1934 - FEVRE Alphonse - 29/06/1917
1 - Section A - 56			- ? ?
1 - Section A - 58	07/03/1907	BUZENET Jean	- FAMILLE BUZENET - BUZENET Emiland-Joseph - 12/02/1907
1 - Section A - 61	07/03/1907	FEVRE François	- FAMILLE FEVRE/BURDIN - BURDIN Claude - 1892 - BURDIN Marie - 08/02/1904
1 - Section A - 62	05/09/1913	FEVRE François	- FAMILLE FEVRE - FEVRE François - 09/09/1911
1 - Section A - 64			- ? ?
1 - Section A - 72	12/08/1947	CLERC Lucienne née LAROZE	- FAMILLE CLERC - CLERC François - 1948 - CLERC Anne née BON - 1947
1 - Section A - 77			- ? ?
1 - Section A - 80	08/12/1887	RENAUD Eugène	- FAMILLE RENAUD - RENAUD Claudine - 24/06/1810
1 - Section A - 84	09/05/1934	GERMAIN Pierre-Louis	- FAMILLE GERMAIN/MICHAUDET - GERMAIN Françoise née MICHAUDET - 05/05/1934
1 - Section A - 91	05/07/1938	PERREAULT Marcel	- FAMILLE PERREAULT/MUZEAU - PERREAULT François - 03/06/1938 - PERREAULT Françoise née MUZEAU - 1939
1 - Section A - 96			- ? ?
1 - Section A - 99			- ? ?
1 - Section A - 103	30/10/1919	CONRY Claude	- FAMILLE CONRY/BERNIN - CONRY Marie née BERNIN - 1901 - CONRY Claude - 1922

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section A - 108			- ? ?
1 - Section A - 109	03/01/1907	FEVRAT Marie née PAGEAULT	- FAMILLE FEVRAT/PAGEAULT - FEVRAT Marie née PAGEAULT - 05/01/1924 - PAGEAULT Emile - 19/11/1906 - FEVRAT Reine - 04/10/1895 - FEVRAT Emile - 22/08/1917
1 - Section A - 131			- ? ?
1 - Section A - 132			- ? ?
1 - Section A - 136			- ? ?
1 - Section A - 137	01/10/1943	BRAT Léonie	- FAMILLE BRAT/BOIVIN - BOIVIN François Joseph - 11/06/1915 - BOIVIN Marie née BRAT - 20/10/1898
1 - Section A - 138	08/05/1912	BRAT Claude	- FAMILLE BRAT/BOIVIN - BRAT Jeanne dite Françoise née ALEXANDRE - 17/01/1933 - BRAT Claude - 11/03/1897
1 - Section A - 142		GRILLOT Louis	- FAMILLE GRILLOT - GRILLOT Louis - 28/04/1995
1 - Section A - 146			- ? ?
1 - Section A - 151	04/11/1964	PAGEAUT Anne Léontine née VERSEUX	- FAMILLE PAGEAUT/VERSEUX - PAGEAUT Jean-Noël - 1961 - PAGEAUT Anne Léontine née VERSEUX - 1971
1 - Section A - 153	20/12/1927	ALEXANDRE Albert	- FAMILLE ALEXANDRE/BURDY
1 - Section A - 167			- FAMILLE ROY/VION!
1 - Section A - 173	05/12/1919	BOSSU Eugène	
1 - Section A - 175	16/04/1919	DAMERON Louise née CONRY	- FAMILLE DAMERON/CONRY - CONRY François - 22/04/1906 - DAMERON Louis - 1956 - CONRY Pauline née BRISOL - 16/04/1919 - DAMERON Louise née CONRY - 1957
1 - Section B - 2	09/04/1911	CORGET Emiland CORGET Jacques-Emile	- FAMILLE CORGET/DESBOIS - THIBERT Reine - 06/01/1926 - CORGET Emiland - 20/09/1920 - CORGET Marie née DESBOIS - 08/04/1911
1 - Section B - 4	11/02/1921	DORIER Claude DORIER Anne née POTIQUET	- FAMILLE DORIER/DUMONT - DUMONT Marie-Léonie née DORIER - 11/02/1921 - DORIER François - 16/01/1970 - DORIER Anne née POTIQUET - 1936 - MATHEY Jeanne née DORIER - 1944 - DORIER Claude - 1937 - DUMONT Jeanne - 26/02/1926

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Fonction : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 8	14/08/1923	BERNARD Charles	- FAMILLE BERNARD/BIARD(1856-1973) - BERNARD François - 1918 - MARECHAL Emélie née BERNARD - 1979 - BERNARD Charles - 1973 - BERNARD Reine - 1925 - BIARD Marie - 1933 - BERNARD Louis - 1923 - BERNARD Marie - 1897
1 - Section B - 12	22/01/1923	JAILLOUX Nicolas-Marcel	- FAMILLE JAILLOUX - PASCAL Reine - 1957 - JAILLOUX Nicolas - 1923 - JAILLOUX Nicolas-Marcel - 1937
1 - Section B - 13	21/07/1921	JALLET Claudine	- FAMILLE JALLET - JALLET Claude - 20/07/1920
1 - Section B - 14	21/07/1921	JALLET Claudine	- FAMILLE JALLET - JALLET Claude - 1921 - JALLET Pierre - 13/01/1915 - LONJARRET Claude - 1884 - BEAUVOIS Marie née LONJARRET - 1909 - LONJARRET Fanny - 1915 - JALLET Cladie - 1972
1 - Section B - 16	06/01/1910	CORGET François	- FAMILLE CORGET/AUGET
1 - Section B - 17	06/01/1910	CORGET François	- FAMILLE CORGET/AUGET - CORGET François - 23/09/1916
1 - Section B - 18	13/10/1910	COL Marie née JALLET	- FAMILLE COL/JALLET - CARILLON Claudine - 30/09/1901 - JALLET Gabriel - 19/01/1884 - COL Marie née JALLET - 07/03/1918 - COL Jacques - 16/06/1896 - COL Jean - 07/02/1870
1 - Section B - 19	16/08/1907	BOURGNIER Urbain	- FAMILLE BOURGNIER - BOURGNIER Urbain - 1918
1 - Section B - 27	02/01/1933	BRISET-REBILLARD François	- FAMILLE REBILLARD - REBILLARD Marie-Reine née MEUNIER - 11/08/1934 - REBILLARD Jean - 31/12/1932
1 - Section B - 36			- ? ?
1 - Section B - 37			- ? ?
1 - Section B - 38			- ? ?
1 - Section B - 39			- ? ?
1 - Section B - 40			- ? ?
1 - Section B - 45	23/05/1944	PETOT Claude	- FAMILLE PETOT/PERNOT - PETOT Amélie née BIARD - 1928 - PETOT Germaine - 1948 - PETOT Louis - 1944
1 - Section B - 47	28/10/1901	CURLIER François-Fidèle Julien CURLIER-THIELLY François	- FAMILLE CURLIER - CURLIER Julien - 1935 - PERRAUD Marthe née CURLIER - 1978 - PERRAUD Josiane - 1964 - PERRAUD Joseph - 1972 - PETITJEAN Josette - 1925

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable du Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Faneuil : N° Direction / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 48			- ? ?
1 - Section B - 52			- ? ?
1 - Section B - 54	02/01/1935	JOURNEAUX Jean	- FAMILLE BUCHOT - BUCHOT Eugénie - 02/01/1935 - BUCHOT Jean - 23/07/1936 - BUCHOT Jeanne - 02/01/1935
1 - Section B - 61	08/04/1898	BACONNET Pierre	- FAMILLE BACONNET - BACONNET François - 28/02/1898 - BRUCHON François - 1885 - BACONNET Marie née GUILLOT - 1951 - BACONNET Pierre - 21/09/1898 - BRUCHON Anne née BACONNET - 1925
1 - Section B - 66	30/10/1937	JOURNEAUX Jean-Claude	- FAMILLE JOURNEAUX/JALLET - JOURNEAUX Catherine née JALLET - 25/04/1943 - JOURNEAUX Jean - 29/10/1937 - GENET Robert - 29/08/2008
1 - Section B - 68			- ? ?
1 - Section B - 72			- ? ?
1 - Section B - 75			- ? ?
1 - Section B - 77	14/04/1959	JOURNEAUX Marie	- FAMILLE JOURNEAUX/PACCAUD - JOURNEAUX Marie - 1973 - PACCAUD Claude - 1958
1 - Section B - 78			- ? ?
1 - Section B - 79	16/11/1942	DUTRONC Jean-Baptiste	- FAMILLE DUTRONC - PASCAL François - 1883 - PASCAL Françoise - 1970 - DUTRONC Jean-Baptiste - 1955 - PASCAL Jeanne née PETIOT - 1904
1 - Section B - 80			- ? ?
1 - Section B - 81	14/08/1928	JAILLOUX Pierre	- FAMILLE JAILLOUX
1 - Section B - 82			- ? ?
1 - Section B - 83	02/11/1884	MY Jean-Baptiste Théodore MY Jean MY Gabriel	- FAMILLE MY/CHAUX - LABOURIAUX Eugénie née BERROT - 1979 - MY Jean - 13/03/1908 - CHAUX Joseph - 1899 - CHAUX Julie née MY - 1885 - MY Louise née CHAUX - 1958
1 - Section B - 87	04/06/1906	DETROIT Jeanne née JAILLOUX	- FAMILLE JAILLOUX/DETROIT - JAILLOUX Reine - 1871
1 - Section B - 88	01/05/1895	DUCROT-JAILLOUX-PHILIBERT	- FAMILLE MICONNET/JAILLOUX - JAILLOUX Jeanne née MICONNET - 1893 - JAILLOUX Georges - 1899
1 - Section B - 92	09/05/1906	BOURGEOIS Claude	- FAMILLE BOURGEOIS/CHANUT
1 - Section B - 93	09/05/1906	BOURGEOIS Claude	- FAMILLE BOURGEOIS/LAURENT

Groupe ELABOR®-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable du Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 94	09/05/1906	BOURGEOIS Claude	- FAMILLE BOURGEOIS/MIA - BONNOT André - 11/03/1932 - BOURGEOIS Jeanne Clémence née MIA - 24/11/1928 - BOURGEOIS Claude - 04/05/1939 - BOURGEOIS Pierrette née LAURENT - 12/06/1898 - BOURGEOIS Jean-Claude - 21/09/1878 - BOURGEOIS Jean-Baptiste - 16/06/1871
1 - Section B - 95	16/07/1927	MAUCHAMP Justin	- FAMILLE MAUCHAMPS/BOURGEOIS - MAUCHAMP Louise née BOURGEOIS - 1936 - MAUCHAMP Louis - 1936
1 - Section B - 96	07/10/1903	PETIOT François	- FAMILLE PETIOT/FEVRAT - BONNOTTE Félix - 16/11/1904
1 - Section B - 97	07/10/1903	PETIOT François	- FAMILLE PETIOT/FEVRAT - GUERIN Eugène-Victor - 20/12/1958 - BONNOTTE Marie-Lorraine Clothilde - 05/1960
1 - Section B - 98	07/10/1903	PETIOT François	- FAMILLE PETIOT/FEVRAT - PETIOT Denis - 22/11/1895 - FEVRAT Jeanne née BOUJON - 1902 - FEVRAT Guillaume - 19/12/1890
1 - Section B - 99		BURIGNOT DE VARENNE Edouard	- FAMILLE BURIGNOT DE VARENNE - BURIGNOT DE VARENNE Edouard - 13/09/1873
1 - Section B - 100		BURIGNOT DE VARENNE Edouard	- FAMILLE BURIGNOT DE VARENNE - BURIGNOT DE VARENNE Charlotte Joséphine née REGNIER DE MOSSA - 23/10/1864 - BURIGNOT DE VARENNE Edouard - 13/09/1873
1 - Section B - 106			- ? ?
1 - Section B - 110			- ? ?
1 - Section B - 111			- ? ?
1 - Section B - 113			- ? ?
1 - Section B - 114			- ? ?
1 - Section B - 117			- ? ?
1 - Section B - 118			- ? ?
1 - Section B - 121			- ? ?
1 - Section B - 123			- ? ?
1 - Section B - 125			- ? ?
1 - Section B - 126			- ? ?
1 - Section B - 127			- ? ?
1 - Section B - 128			- ? ?
1 - Section B - 130			- ? ?
1 - Section B - 131			- ? ?

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 132			- ? ?
1 - Section B - 133			- ? ?
1 - Section B - 134			- ? ?
1 - Section B - 135			- ? ?
1 - Section B - 138			- ? ?
1 - Section B - 139			- ? ?
1 - Section B - 141			- FAMILLE DESBOIS - DESBOIS Yvonne - 10/1921
1 - Section B - 142			- ? ?
1 - Section B - 144			- ? ?
1 - Section B - 145			- ? ?
1 - Section B - 146			- ? ?
1 - Section B - 147			- ? ?
1 - Section B - 148		BONIN	- FAMILLE BONIN - BONIN - 01/02/1949
1 - Section B - 149			- ? ?
1 - Section B - 150			- ? ?
1 - Section B - 151			- ? ?
1 - Section B - 152			- ? ?
1 - Section B - 153			- ? ?
1 - Section B - 157			- ? ?
1 - Section B - 158			- ? ?
1 - Section B - 159			- ? ?
1 - Section B - 160			- ? ?
1 - Section B - 161			- ? ?
1 - Section B - 162			- ? ?
1 - Section B - 163			- ? ?
1 - Section B - 164			- ? ?
1 - Section B - 166			- ? ?
1 - Section B - 171			- ? ?
1 - Section B - 172			- ? ?
1 - Section B - 173			- ? ?
1 - Section B - 174			- ? ?
1 - Section B - 175			- ? ?
1 - Section B - 176			- ? ?
1 - Section B - 177			- ? ?

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 178			- ? ?
1 - Section B - 180			- ? ?
1 - Section B - 184			- ? ?
1 - Section B - 188			- ? ?
1 - Section B - 189			- ? ?
1 - Section B - 192			- ? ?
1 - Section B - 194			- ? ?
1 - Section B - 198			- ? ?
1 - Section B - 199			- ? ?
1 - Section B - 200			- ? ?
1 - Section B - 208			- ? ?
1 - Section B - 212	19/07/1948	GUITTET Marie	- FAMILLE GUITTET - GUITTET Georges - 13/07/1948
1 - Section B - 215	24/12/1945	GAUTHERON Claude Marius	- FAMILLE GAUTHERON
1 - Section B - 218	19/08/1897	MARGUIER Jeanne-Clémence Xavier née MONCEAUX	- FAMILLE MONCEAUX/MARGUIER - MARGUIER Jeanne-Clémence Xavier née MONCEAUX - 22/10/1890 - MARGUIER Emmanuel - Joseph - 25/08/1890
1 - Section B - 219	11/03/1900	RAGON François	- FAMILLE RAGON - MONNOT Louis - 04/10/1899 - MONNOT Françoise née BERGER - 01/04/1908 - RAGON François - 24/04/1903 - RAGON Lucie - 03/1945 - RAGON Auguste - 03/07/1887 - RAGON Jeanne née MONNOT - 05/08/1924
1 - Section B - 222	07/09/1994	BURDY Jeanne née BOURGEOIS	- FAMILLE BURDY/BOURGEOIS - BURDY Jeanne née BOURGEOIS - 10/03/1932 - BURDY Claude - 10/05/1904
1 - Section B - 224	05/10/1918	MAURICE Marie-Reine née BON	- FAMILLE BON/MAURICE - MAURICE Marie-Reine née BON - 1936 - BON Claude - 1901 - THIBERT Marie - 1925 - MAURICE Alphonse - 1918
1 - Section B - 225	09/04/1912	TOUCHEMOULIN François	- FAMILLE TOUCHEMOULIN/CHATELET - TOUCHEMOULIN Françoise née CHATELET - 05/04/1912 - TOUCHEMOULIN Marius-Lucien - 26/01/1902
1 - Section B - 229	12/03/1918	BUZENET Jean	- FAMILLE BUZENET/FEVRE - BUZENET Anne-Marie née FEVRE - 12/05/1918 - BUZENET Jean
1 - Section B - 231	21/03/1913	BON François	- FAMILLE BON/GAUTHEY

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section B - 237	13/01/1911	MARTIN Charles	- FAMILLE MARTIN/PETIOT - MARTIN François Charles - 1910 - MARTIN Jean -Alphonse - 1935 - MARTIN Marie née PETIOT - 1912 - MARTIN Charles - 1944
1 - Section B - 238	13/07/1910	BOIVIN Jean	- FAMILLE BOIVIN/ALEXANDRE - BOIVIN Marius - 1928 - BOIVIN Virginie - 1910 - BOIVIN Jean - 1926 - BOIVIN Marie née ALEXANDRE - 1935
1 - Section C - 1	06/10/1908	PETIOT François	- FAMILLE PETIOT/FEVRAT - PETIOT François - 24/09/1912 - BONNOTTE Cécile née PETIOT - 17/12/1940 - BONNOTTE Louis - 25/05/1934 - PETIOT Marie née FEVRAT - 22/12/1930
1 - Section C - 2	12/08/1909	CHAUX Claude	- FAMILLE CHAUX/GAUDILLAT - CHAUX Anne née GAUDILLAT - 17/04/1909 - CHAUX Jean-Pierre - 24/04/1909
1 - Section C - 7	02/11/1909	GACHOT	- FAMILLE VIOLOT/MAZOYER - VIOLOT Françoise née MAZOYER - 14/04/1852 - VIOLOT Jean-Baptiste - 06/1831
1 - Section C - 13	23/04/1919	GAUDILLAT François	- FAMILLE GAUDILLAT/BURDY - NICOLAS François - 1940 - GAUDILLAT Marie - 1979
1 - Section C - 15	17/05/1922	RICHARD Claude	- FAMILLE RICHARD/BRANTUS - RICHARD Françoise née BRANTUS - 16/05/1922
1 - Section C - 16	27/03/1923	BERT Antoine	- FAMILLE BERT/TISSERAND - TISSERAND Clovis - 27/03/1923
1 - Section C - 17	26/05/1923	MATHEY François	- FAMILLE MATHEY/PERNIN - MATHEY Marie - 27/05/1923
1 - Section C - 18	06/07/1923	BOIVIN Jean-Baptiste	- FAMILLE BOIVIN - BOIVIN Jean-Claude - 06/07/1923
1 - Section C - 20	09/02/1925	PLATRET Claude	- FAMILLE PLATRET/PERNIN - PLATRET Claude - 08/02/1923
1 - Section C - 28	19/05/1965	FEVRE Jean	- FAMILLE FEVRE/METRET - FEVRE Jean - 1963
1 - Section C - 32			- ? ?
1 - Section C - 37			- ? ?
1 - Section C - 39			- ? ?
1 - Section C - 48			- FAMILLE GAUTHIER/BLIN
1 - Section C - 51			- ? ?
1 - Section C - 54			- ? ?
1 - Section C - 63			- RABUT Marie - 24/12/1908
1 - Section C - 70	29/07/1964	BAVEUX Claude	- FAMILLE BAVEUX/BONIN - BAVEUX Anne née BONIN - 1968 - BAVEUX Narcisse - 1964 - BAVEUX Yvonne - 1963 - BAVEUX Claude - 1990

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section C - 72			- ? ?
1 - Section C - 74	02/12/1959	BUHLER-ZARATTINI Marie née VION	- FAMILLE BUHLER /ZARATTINI//VION - BUHLER-ZARATTINI Marie née VION - 1988 - ZARATTINI Laurent - 15/07/1959
1 - Section C - 76			- ? ?
1 - Section C - 77			- ? ?
1 - Section C - 82			- ? ?
1 - Section C - 83			- ? ?
1 - Section C - 87			- ? ?
1 - Section C - 89			- ? ?
1 - Section C - 94	15/03/1961	MAUCHAMP Pierre	- FAMILLE MAUCHAMP/FEVRE - MAUCHAMP Pierre - 1960 - MAUCHAMP Marie née FEVRE - 1964
1 - Section C - 96			- ? ?
1 - Section C - 102			- ? ?
1 - Section C - 104			- FAMILLE BILLY
1 - Section C - 105			- ? ?
1 - Section C - 109			- ? ?
1 - Section C - 121			- ? ? - ? ?
1 - Section C - 124			- ? ?
1 - Section C - 130			- ? ?
1 - Section C - 146			- ? ?
1 - Section C - 162			- ? ?
1 - Section C - 165			- ? ?
1 - Section C - 166			- FAMILLE PROST - PROST Pierre - 29/08/1910
1 - Section C - 170	07/03/1907	GIRARDEAU	- FAMILLE GIRARDEAU/JOURNEAUX - VIOLOT Jeanne née JOURNEAUX - 10/07/1911 - VIOLOT Claudine - 27/02/1907
1 - Section C - 173			- ? ?
1 - Section C - 189	15/04/1976	BOSSU Gilberte	- FAMILLE BOSSU - BOSSU Aimé - 1976
1 - Section C - 190			- ? ?
1 - Section C - 192	22/08/1967	PETIT-JEANNOT Jeanne-Marie née PIGNON	- FAMILLE PETIT-JEANNOT/PIGNON - PETIT-JEANNOT Jeanne-Marie née PIGNON - 1991 - PETIT-JEANNOT Charles - 1965
1 - Section C - 201	28/10/1908	POTHERAT Clémentine	- FAMILLE POTIQUET

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section C - 202	13/05/1908	DEGRANGE François	- FAMILLE DEGRANGE - DEGRANGE François - 11/05/1908 - DEGRANGE Amélie - 13/11/1929 - DETROIT Octare née DEGRANGE - 1967 - DEGRANGE Marie née THIBERT - 19/01/1931
1 - Section C - 205	20/01/1910	PETIOT François	- FAMILLE PETIOT/GAUDILLERE - PETIOT Marie née GAUDILLERE - 15/09/1914
1 - Section C - 206	25/01/1911	JALLET François	- FAMILLE JALLET
1 - Section C - 207	31/07/1911	MARTIN Claude Charles	- FAMILLE MARTIN/LEGLISE
1 - Section C - 208	23/06/1912	BOIVIN Emiland	- FAMILLE BOIVIN/GIRARDEAU - BOIVIN Eugénie - 1971 - BOIVIN Emiland - 02/06/1938 - BONIN Marie née BOIVIN - 16/06/1912 - BOIVIN Marie née GIRARDEAU - 31/12/1942
1 - Section C - 209	28/02/1913	GRILLOT Claude	- FAMILLE GRILLOT/FEVRE - GRILLOT Claude - 14/12/1920 - GRILLOT Lucie née FEVRE - 27/02/1913
1 - Section C - 210	07/04/1913	LE LASSEUR Edmond-Martial	- FAMILLE LE LASSEUR/DEMANGE
1 - Section C - 213	01/04/1916	GENET Marie	- FAMILLE GENET - GENET Emiland - 31/03/1916
1 - Section C - 214	04/09/1916	BRENET Marie-Antoinette née ANCEAU	- FAMILLE ANCEAU/BRENET
1 - Section C - 216	18/03/1918	GUILLARD Louis	- FAMILLE GUILLARD/THIMEL - THIMEL née GUILLARD - 16/03/1918
1 - Section D - 1	30/08/1925	BOSSU Eugène	- FAMILLE CHATELET/BOSSU - BOSSU Françine née CHATELET - 1925
1 - Section D - 3	09/03/1927	NICOLAS Henri	- FAMILLE NICOLAS - NICOLAS Antoine - 1914 - NICOLAS Marie - 1953 - GOUT Marie - 1944 - NICOLAS Denis - 08/03/1927
1 - Section D - 4	11/03/1927	GUILLEMENEY Claude	- FAMILLE FREMONT/CHATELET - CHATELET François - 1913 - CHATELET Françoise - 1905 - BONNEAU Louise - 1913 - CHATELET Anne née FREMONT - 1927
1 - Section D - 6	10/02/1928	MARTIN Apolline née CHAUX	- FAMILLE CHAUX/MARTIN - MARTIN Jean - 09/02/1928
1 - Section D - 8	18/12/1928	VUILLEQUEY Adolphe	- FAMILLE VUILLEQUEY/GRILLOT - VUILLEQUEY Adolphe - 1932 - VUILLEQUEY Pierrette-Marguerite née GRILLOT - 18/12/1928
1 - Section D - 11	29/05/1929	CARRE Jean	- FAMILLE CARRE/MARECHAL - CARRE François - 20/03/1929 - CARRE Stéphanie née MARECHAL - 1932 - CARRE Jean - 07/08/1931
1 - Section D - 13	26/06/1929	MOREAU Joseph	- FAMILLE MOREAU/ROSSET - MOREAU Anne née ROSSET - 25/06/1929

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section D - 14	26/06/1929	BOISSON Claude	- FAMILLE BOISSON - BOISSON François-Emiland - 1929 - BOISSON Marie-Louise née JOURNEAUX - 1963
1 - Section D - 16	28/11/1930	PERRON Armand	- FAMILLE PERRON/SEURRE - TAILLANDIER Jeanne née SEURRE - 1976 - PERRON Marcel - 28/11/1930
1 - Section D - 17	23/02/1931	SEURRE Claude	- FAMILLE SEURRE/JANDOT
1 - Section D - 23	26/03/1934	BADAUT Claude	- FAMILLE BADAUT/GAUDILLAT - BADAUT Françoise née GAUDILLAT - 17/03/1934 - BADAUT Françoise - 1923
1 - Section D - 28	18/05/1945	GRAS Reine née RICHARD	- FAMILLE GRAS/RICHARD - GRAS Reine née RICHARD - 1952 - GRAS Claude - 13/05/1945
1 - Section D - 31	24/03/1942	CHAUX	- FAMILLE RAPHANEL/CHAUX - RAPHANEL Jean-François - 1919 - RAPHANEL Marie née CHAUX - 1945 - RAPHANEL Pierre Antoine - 1941
1 - Section D - 33	21/01/1940	NICOLAS Félicie née LORY	- FAMILLE NICOLAS/LORY
1 - Section D - 47			- ? ?
1 - Section D - 48			- ? ?
1 - Section D - 49			- ? ?
1 - Section D - 50	05/07/1919	GRILLOT Claude	- FAMILLE GRILLOT - GRILLOT Claude - 07/08/1917
1 - Section D - 51			- ? ?
1 - Section D - 54			- ? ?
1 - Section D - 56			- ? ?
1 - Section D - 58			- ? ?
1 - Section D - 63			- ? ?
1 - Section D - 65			- ? ?
1 - Section D - 66			- ? ?
1 - Section D - 67			- ? ?
1 - Section D - 74			- ? ?
1 - Section D - 75			- ? ?
1 - Section D - 76			- ? ?
1 - Section D - 80			- ? ?
1 - Section D - 84			- ? ?
1 - Section D - 85			- ? ?
1 - Section D - 86			- ? ?
1 - Section D - 88	30/03/1957	RICHARD Maurice	- FAMILLE RICHARD - RICHARD François - 09/01/1923 - DYON Jeanne - 27/12/1939

Groupe ELABOR Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section D - 89			- ? ?
1 - Section D - 90			- ? ?
1 - Section D - 91			- ? ?
1 - Section D - 92			- ? ?
1 - Section D - 93			- ? ?
1 - Section D - 94			- ? ?
1 - Section D - 95			- FAMILLE GAUGY/VION
1 - Section D - 98			- ? ?
1 - Section D - 99			- ? ?
1 - Section D - 102			- ? ?
1 - Section D - 104			- ? ?
1 - Section D - 109			- ? ?
1 - Section D - 112			- ? ?
1 - Section D - 114			- ? ?
1 - Section D - 119			- ? ?
1 - Section D - 121			- ? ?
1 - Section D - 126			- ? ?
1 - Section D - 135	04/05/1926	CARILLON Claude	- FAMILLE CARILLON/BON - MORIN Jean-Noël - 27/10/1918 - MORIN Marie née CARILLON - 20/10/1935
1 - Section D - 137			- ? ?
1 - Section D - 138			- ? ?
1 - Section D - 145	24/11/1975	THIBAULT Jeanne née VION	- FAMILLE THIBAULT/VION - BON Aimé - 1919 - THIBAULT Claude - 1963 - THIBAULT Emile - 1952 - THIBAULT Jeanne née VION - 1976
1 - Section D - 151			- ? ?
1 - Section D - 152			- ? ?
1 - Section D - 153			- ? ?
1 - Section D - 154			- ? ?
1 - Section D - 155			- FAMILLE VION/FREMOND
1 - Section D - 156			- ? ?
1 - Section D - 159			- ? ?
1 - Section D - 161			- ? ?
1 - Section D - 166			- ? ?
1 - Section D - 167			- ? ?

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable du Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Carré : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section D - 168			- ? ?
1 - Section D - 169			- ? ?
1 - Section D - 170			- ? ?
1 - Section D - 172			- ? ?
1 - Section D - 173	24/03/1900	BUSCULET François	- FAMILLE BUSCULET/BOIVIN - VION Eugène - 10/02/1925 - BUSCULET Claudine née BOIVIN - 10/04/1920
1 - Section D - 175			- ? ?
1 - Section D - 176			- ? ?
1 - Section D - 181			- ? ?
1 - Section D - 183			- ? ?
1 - Section D - 184			- ? ?
1 - Section D - 185	16/06/1962	GUILLOT Alphonse	- FAMILLE GUILLOT/MATHEY - MATHEY Amélie née GUILLOT - 12/04/1933 - MATHEY Louis - 22/02/1935
1 - Section D - 186			- ? ?
1 - Section D - 191			- ? ?
1 - Section D - 195			- ? ?
1 - Section D - 196			- ? ?
1 - Section D - 198	03/11/1936	PLATRET Eugène	- FAMILLE PLATRET/MOREAU - PLATRET Eugène - 1965 - BEAL Jeanne - 01/11/1936 - MOREAU Valentine - 1957
1 - Section D - 199	02/11/1936	BOUJON Marie née MORET	- FAMILLE BOUJON/MORET - BOUJON Cécile - 28/03/1909 - LAPORTE Marie-Thérèse - 12/09/1938 - LAPORTE Paul Hippolyte - 1970 - BOUJON Annie Madeleine - 06/02/1902 - BOUJON Philibert Augustin - 30/10/1936 - LAPORTE Augustine née BOUJON - 1988 - BOUJON Marie née MORET - 1932
1 - Section D - 201	08/05/1934	THIBERT Emilie née BON	- FAMILLE THIBERT/BON - MOUCAUD Claudine - 1941 - BON Jean - 1914 - THIBERT Jean-Baptiste - 25/04/1934 - THIBERT Emilie née BON - 24/01/1950
1 - Section D - 202	04/10/1932	CHARTON Marie née GAUDILLERE	- FAMILLE GAUDILLERE/CHARTON - CHARTON François - 03/10/1932 - GAUDILLERE Marie née GAUDILLAT - 14/10/1921 - CHARTON Marie née GAUDILLERE - 1975 - GAUDILLERE Pierre - 18/10/1917
1 - Section D - 206	28/01/1920	BECHE Jean	- FAMILLE BECHE/CHAUX - CHAUX Claude - 27/01/1920

Groupe ELABOR-Département « Cimetières de France »-Service Juridique-version août 2014-Document confidentiel destiné exclusivement à l'usage des clients sous contrat, non communicable à des tiers sans l'accord écrit et préalable de Groupe ELABOR

A afficher en mairie et aux portes du cimetière **L4**

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Section D - 209	25/08/1920	PACCAUD François Charles	- FAMILLE PACCAUD/PERNIN - DODEY Eugénie - 1953 - PACCAUD François Charles - 1938 - PUTIGNY Francis - 1915 - PUTIGNY Marcelle - 1915 - PUTIGNY Marguerite - 1910 - PACCAUD Emilie née PERNIN - 25/08/1920
1 - Section D - 216	05/10/1923	MOREAU Joseph	- FAMILLE MOREAU/BONNIN - COLLIN Françoise née MOREAU - 1972 - MOREAU Philibert - 05/11/1924 - MOREAU Marie née BONNIN - 03/10/1923
1 - Section D - 217			- FAMILLE MICHAUDET/PAGEAULT
1 - Section D - 219	18/02/1927	BURDY Jean-Claude	- FAMILLE BURDY/CORGET - CORGET François - 17/02/1927
1 - Section D - 220	25/07/1927	CHANUT Marie-Louise née BOSSU	- FAMILLE BOSSU/CHANUT - CHANUT François - 24/07/1927
1 - Section D - 221	10/01/1931	CHAUX François TOITOT Pauline née CHAUX	- FAMILLE CHAUX/VANNEAUX - VANNEAU Jeanne née CHAUX - 10/01/1931 - CHAUX François - 09/10/1934 - BON Reine - 1935 - AUBERT Antoine - 1910 - CHAUX Anne née AUBERT - 1954
1 - Section D - 222	05/05/1959	FEVRE Joseph	- FAMILLE FEVRE/RAMEAUX - FEVRE Joseph - 27/11/1914 - FEVRE Marie née RAMEAUX - 24/01/1931 - FEVRE Antoine - 24/08/1930
1 - Section D - 223	27/04/1931	THIBAUT Jean	- FAMILLE THIBAUT/FEVRE - THIBAUT Marie née FEVRE - 1972 - THIBAUT Jean - 07/06/1944

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à SAINT-MARTIN-EN-BRESSE, le 04 juillet 2026

Le Maire

Le Maire
Didier MARCEAUX

(*Nom, prénom, cachet et signature*)

N° 077/2026 – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le Budget Primitif 2026 de la commune,
Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement afin de permettre le règlement des intérêts d'emprunt au compte 66111 suite à l'ouverture de la ligne de trésorerie,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après délibération et à l'unanimité,

DECIDE les modifications budgétaires suivantes au Budget Principal 2026 :

Dépenses de fonctionnement	**Montant**
C/60631 – Fournitures d'entretien	**- 1 500 €**
C/66111 – Intérêts réglés à l'échéance	**+ 1 500 €**

N° 078/2026 – SUBVENTION COUNTRY TEAM SAINT MARTIN

Considérant la création de l'association Country Team Saint Martin ayant pour objet notamment la pratique et l'enseignement de la danse country ;
Considérant que cette association souhaite développer ses activités sur le territoire communal ;
Considérant la demande de subvention présentée par l'association afin de soutenir le démarrage de ses activités ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'association Country Team Saint Martin une subvention exceptionnelle de 115 € au titre de l'année 2026, afin de soutenir le lancement de ses activités.

N° 079/2026 – SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SOCIETE SUNSELER POUR L'EQUIPEMENT D'UN PARKING COMMUNAL PAR DES OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES

Pour rappel, le 22 janvier 2026, la commune de Saint Martin en Bresse a émis par délibération du conseil municipal un avis de principe favorable suite à la réception d'une manifestation d'intérêt spontanée de la société SUNSELER pour développer, construire et exploiter deux ombrière de parkings photovoltaïques. Ces deux projets, portés par SUNSELER, se situe sur les parkings de l'école et de la salle Jean PACCAUD, pour une puissance indicative respectivement de 200 kWc et 300 kWc.

Les conditions de quorum étant réunies, Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal les informations qui suivent.

Préalablement à la présente séance, ont été adressés aux membres du Conseil municipal, en même temps que la convocation à cette séance :

- Les promesses de bail ci-annexés, précision faite que ce projet était également consultable en mairie préalablement à la tenue du présent conseil municipal,

De cette note, il résulte que la société « SUNSELER », société de type Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 991 146 184, ayant son siège social 20 boulevard Eugène DERUELLE, Lyon 3, (la « Société »), projette de développer, de réaliser et d'exploiter deux centrale photovoltaïque en ombrières et ses équipements accessoires (la « Centrale »), elle-même ou par une autre société à laquelle elle transférerait ses droits, sur le territoire de la Commune, d'une puissance indicative de 300 kWc.

Les emprises de ce projet nécessitent que la Société sécurise des droits sur des terrains de la Commune. A cet effet, la Société lui a proposé de conclure un accord dont les éléments essentiels sont les suivants. Les parcelles concernées par cet accord sont :

Commune	Section	N°	Lieudit	Surface
SAINT MARTIN EN BRESSE	0F	0649	LE BOURG	4 535 m²

Commune	Section	N°	Lieudit	Surface
SAINT MARTIN EN BRESSE	0B	1090	LE BOURG	2 079 m²
SAINT MARTIN EN BRESSE	0B	2098	LE BOURG	6 961 m²

Le Maire confirme que ces parcelles appartiennent au domaine privé de la Commune.
Le type de droit à consentir est le droit d'emphytéose et droit de servitude.
La société procèdera à une division en volume et une division parcellaire sur l'emprise du projet.
La durée initiale de ce droit est de trente (30) ans.
La durée commence à partir de la signature de l'acte.
La durée initiale est prorogeable par la Société deux (2) fois, pour dix (10) années pleines et entières à chaque fois.
La rémunération de la Commune est de 300 euros par an.
Elle est payable comme suit : naissance de la redevance : au point de départ, tous les 365 jours, à la date anniversaire du point de départ, paiement à terme échu, dans les 60 jours suivants l'échéance.
La société bénéficie d'une exclusivité sur la parcelle, d'une durée de deux (2) ans (durée de la promesse de bail).
Le projet d'accord reprenant ces éléments et les complétant est annexé à la présente délibération.

En conséquence de quoi, chacun des conseillers prenant part à la séance et au vote a reçu toutes informations relativement au projet et à l'acte qui s'y rapporte.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à engager la Commune dans le projet d'acte annexé en qualité de Maire, sur les parcelles précitées.

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour toute formalité et acte accessoires nécessaires à la réalisation de l'accord annexé comme de ses effets.

- Donne un avis favorable sur le projet de développement, de construction et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque flottante

- Autorise la réalisation de toutes les études et démarches nécessaires à l'obtention d'un arrêté préfectoral autorisant la réalisation et l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

N° 080/2026 – CREATION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

La délibération doit préciser :

- le*(s)* grade*(s)* correspondant*(s)* à l'emploi créé.

- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application de l'article L332-8 du code précité, *(emplois ne correspondant pas aux mis*sions *susceptibles d'être statutairement dévolues aux fonctionnaires territoriaux, emplois lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services justifient le recours à un agent non titulaire, emplois à temps non complet d'une durée hebdomadaire ne dépassant pas 17 heures 30 ou de secrétaire de mairie quelle que soit la durée du temps de travail dans les communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants, emplois dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autre autorité territoriale dans les communes de moins de 2 000 habitants ou groupements de communes de moins de 10 000 habitants,*

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 22 janvier 2026,

Considérant la nécessité de créer des emplois et d'apporter des modifications au tableau des effectifs du personnel communal comme suit :
- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet de 16 heures 00 minutes hebdomadaire.
- Création de deux postes d'agent technique catégorie C à temps non complet de 22 heures 00 minutes hebdomadaire.

Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- La suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet de 16 heures 00 minutes hebdomadaire.
- La création de deux postes d'agent technique catégorie C à temps non complet de 22 heures 00 minutes hebdomadaire.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01 octobre 2026,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, DECIDE :
- De créer un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- De supprimer un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps non complet de 16 heures 00 minutes hebdomadaire
- De créer deux postes d'agent technique catégorie C à temps non complet de 22 heures 00 minutes hebdomadaire
- De modifier le tableau des effectifs
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 octobre 2026

grade	*durée hebdo du poste*	*Missions*	*poste vacant*	*poste pourvu*	
				statut	*tps partiel*
Agent de Maîtrise	*TC*	*Service Technique*	*01/03/2022*		
Adjoint Technique	*TC*	*Service Technique*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TC*	*Service Technique*		*stagiaire*	

Adjoint Technique principal 1e classe	*TC*	*Service Technique*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 2e classe	*TC*	*Service Technique*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 1e classe	*TC*	*cantine/écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TNC 28,5 h*	*cantine/salles /écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TNC 30 h*	*cantine/salles /écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TNC 26 h*	*cantine/bus /écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TNC 22 h*	*cantine/garderie*		*stagiaire*	
Adjoint Technique	*TNC 22 h*	*cantine/garderie/école*		*stagiaire*	
Adjoint Technique	*TNC 11 h*	*cantine/salles /écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 1e classe	*TC*	*école maternelle*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 1e classe	*TC*	*école mat./écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 1e classe	*TC*	*école mat./cantine*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 1e classe	*TNC 26,5 h*	*école mat./cantine/garderie*		*titulaire*	
Adjoint Technique Principal 2e classe	*TNC 26,5 h*	*école mat./cantine/garderie*		*titulaire*	
Adjoint Technique	*TNC 21,5 h*	*cantine/salles /écoles*		*titulaire*	
Adjoint Technique besoin occasionnel	*TC ou TNC*	*cantine/salles /écoles*	*X*	*CDD*	
Adjoint Technique besoin occasionnel	*TC ou TNC*	*cantine/salles /écoles*	*X*	*CDD*	
Adjoint Technique besoin occasionnel	*TC ou TNC*	*Service Technique*	*X*	*CDD*	
Adjoint Technique besoin saisonnier	*TC*	*Service Technique*	*X*	*CDD*	
Adjoint Technique besoin saisonnier	*TC*	*Service Technique*	*X*	*CDD*	
Adjoint d'Animation Principal 2e classe	*TNC 22 h*	*garderie périscolaire*		*titulaire*	
Adjoint d'Animation Principal 1e classe	*TNC 35 h*	*école maternelle*		*titulaire*	
Adjoint Administratif	*TNC 16 h*	*agence postale*		*stagiaire*	
Attachée territoriale	*TC*	*secrétariat de mairie*		*titulaire*	
Rédacteur territorial	*TC*	*secrétariat de mairie*		*stagiaire*	
Adjoint Administratif Principal 1e classe	*TC*	*secrétariat de mairie*		*titulaire*	
Adjoint Administratif Principal 1e classe	*TC*	*secrétariat de mairie*		*titulaire*	
Adjoint Administratif Principal 2e classe	*TC*	*secrétariat de mairie*		*titulaire*	
Adjoint Administratif	*TC*	*secrétariat de mairie*		*stagiaire*	

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ Les Demeures de Louise : Madame Gabrielle REGIS DE ALMEIDA, responsable du développement et des partenariats, est intervenue lors de la séance en distanciel pour présenter au conseil municipal un projet sur la commune de développement de logements diversifiés pour toutes les générations. Les Demeures de Louise conçoivent des programmes immobiliers sous la forme de logements sociaux et seniors spécialement adaptés à leurs besoins. Cette solution vise à faciliter la vie quotidienne de nos aînés, rompre leur isolement et leur permettre de bénéficier d'un logement de qualité malgré la baisse des ressources financières à la retraite. Toutes nos résidences garantissent une proximité avec les commerces, les professionnels de santé et les services publics sans nécessité d'investissement supplémentaire pour les collectivités.
18 conseillers sur 19 seraient favorables à poursuivre l'analyse de ce projet.

▪ Remerciements :
● Marie-Laure GABON remercie une nouvelle fois Monsieur le maire et le Conseil Municipal pour l'autorisation donnée concernant la mise en place d'une terrasse « Chez Marie » (Salon de thé). Cette autorisation a permis le développement de son activité et l'accueil de ses clients dans de meilleures conditions.
● Le club de foot de St Martin en Bresse remercie Monsieur le Maire, les adjoints et le conseil municipal pour le soutien que la commune apporte au quotidien qu'il soit financier, logistique ou matériel. Il remercie également la commune pour la rénovation du terrain, c'est une amélioration majeure pour le club.
● L'association San Martinoise de Gymnastique Mise en Forme adresse leurs remerciements à la municipalité pour le versement de la subvention.

▪ Subventions : un mail de l'Association des Maires de Saône et Loire a été reçu pour soutenir les communes sinistrées confrontées aux incendies. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à un soutien financier.

▪ Elections sénatoriales : L'arrêté préfectoral portant modification du tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026 a été envoyé.
Sont élus : M. MARCEAUX Didier (titulaire), Mme LAGRUE Nadège (titulaire), M. KHALED Madjid (titulaire), Mme BONNET Sandie (titulaire), M. PERRAUT Benoît (titulaire), Mme RICHARD Elodie (suppléante), M. DEMAIZIERE Patrice suppléant), Mme BICHARD Sylvie (suppléante).

▪ Divers : La présentation du projet HY-FEN (transport de gaz) a été faite. Ce projet prévoit la construction de 800 kilomètres de réseau de transport d'hydrogène mutualisé en libre accès des tiers du Sud de la France vers la frontière allemande. Ce réseau devrait passer par la commune de Saint Martin en Bresse.

▪ Bois : La parcelle forestière du bois des Ecottes A327 est en vente. Un mail a été envoyé à la mairie le 31 juillet pour proposer à la commune de Saint Martin l'achat de cette parcelle. Une rencontre avec Ludovic Pontet, technicien forestier de l'ONF, est prévue pour échanger sur cette parcelle.

▪ Restaurant scolaire : Depuis la rentrée scolaire, un nouveau fonctionnement a été mis en place pour les élèves de l'école élémentaire avec l'instauration d'un système de self au restaurant scolaire.
Après plusieurs jours de fonctionnement, le bilan est très positif. Les élèves se sont rapidement adaptés à cette nouvelle organisation.
En amont de la rentrée, la commission a travaillé afin de rendre ce nouveau fonctionnement le plus ludique et agréable possible pour les enfants. Cette nouvelle organisation permet de favoriser l'autonomie des enfants tout en maintenant un temps de repas convivial et serein.
Un diaporama photos de cette nouvelle installation a été présenté par Madame Lagrue.

▪ Assainissement : un rendez-vous est fixé en mairie le 16 septembre 2026 avec Monsieur MEAUDRE, instructeur de la police de l'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire un bilan sur l'engagement de la commune dans la mise en place d'actions pour la mise en conformité de la lagune.

▪ Retraite : le 02 septembre 2026, la commune a eu le plaisir de célébrer les départs en retraite de Madame Christiane BRISET et Madame Catherine CRETIN. Ce moment convivial et chaleureux a été l'occasion de revenir sur leurs années d'engagement au service de la commune et de saluer leur investissement, leur travail sérieux et leur contribution à la vie de la collectivité.

▪ Recrutements : Deux nouveaux agents ont récemment rejoint les services techniques de la commune.

- Monsieur Denis BOUCHARD a intégré l'équipe des services techniques le 24 août 2026.
- Monsieur Nicolas SASSI a rejoint à son tour les services techniques le 14 septembre 2026.

▪ Ecole :

- Trois écrans interactifs ont été achetés et installés au sein de l'école élémentaire afin de moderniser les outils pédagogiques et d'offrir aux enseignants et aux élèves des supports numériques adaptés aux apprentissages. Cet investissement sera subventionné par le département à hauteur de 50 %, contribuant ainsi à limiter la participation financière de la commune.
- Un décret chaleur (n° 2025-482) impose désormais aux employeurs publics d'intégrer le risque de fortes chaleurs au Document Unique (DUERP) et de protéger les agents territoriaux affectés dans les écoles (ATSEM, personnel d'entretien, agents de restauration scolaire).

EDF finance l'achat d'équipements de rafraîchissement à hauteur de 400 € par appareil, avec un plafond de 10 appareils par établissement pour mettre les bâtiments scolaires en conformité. Le Conseil Municipal a échangé sur cette aide qui permettrait d'équiper et de climatiser les écoles.

▪ Association : Le Comité des Fêtes souhaite organiser le tir des feux d'artifice à l'occasion du Téléthon, en décembre 2026. En raison des interdictions de tir liées aux conditions de sécheresse lors du 14 juillet 2026, le Comité des Fêtes sollicite le Conseil municipal afin de savoir si la subvention prévue pour les feux d'artifice pourra être maintenue dans l'hypothèse où le tir serait reporté et réalisé en fin d'année.
Le Conseil municipal émet un avis favorable au maintien de la subvention.

▪ Voirie : Un usager a sollicité la commune afin que soit réalisé le busage d'un fossé, celui-ci présentant, un caractère dangereux.
La demande porte sur environ 60 mètres de busage, pour un coût estimatif de 7 000 €.
Le Conseil municipal échange sur cette demande et se montre favorable au principe de la prise en charge de ces travaux par la commune, compte tenu du caractère dangereux de la situation.
La faisabilité des travaux sera à étudier.

▪ Square et rue du Bourg : l'inauguration du square et de la rue du Bourg a eu lieu le jeudi 03 septembre 2026 en présence des élus, des anciens élus qui ont initié le projet et les différents partenaires de cette réalisation. Cette inauguration s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a permis de mettre en valeur ces nouveaux aménagements.

▪ Travaux : Les travaux de déploiement des bornes de recharge de véhicule électrique sur la commune ont été réalisés sur les trois sites suivants : chemin du Foyer Rural, route de Guerfand et chemin de la Bascule.

▪ Rapport des dossiers suivis par les adjoints :

►Sandie BONNET : Madame Sandie BONNET donne les différentes dates des manifestations organisées par le CCAS.
Le traditionnel colis auprès des aînés sera remplacé par l'attribution de bons cadeaux utilisables auprès des commerçants de la commune. Ce nouveau fonctionnement permettrait de favoriser le commerce local et de proximité.

►Elodie RICHARD :
- Madame Elodie RICHARD a présenté le permis de construire de Mon Sénior.
- Une réflexion a été engagée afin de redynamiser le marché hebdomadaire, le mercredi matin.

Madame RICHARD a travaillé sur le développement de ce marché. Un fromager et un primeur sont présents depuis peu. Un poissonnier devrait venir à partir d'octobre.

▪ Agenda :

► CCAS :
- Loto le 04 octobre 2026
- Repas des aînés le 17 octobre 2026
- Concours de cartes le 14 novembre 2026

La séance est levée à 23 H 36 mn.

SIGNATURES :

Le maire,
Didier MARCEAUX

Le Secrétaire de séance,
Jean-Jacques FEVRAT